

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal Liste des personnes-ressources iii à v	Décembre 2019	Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal Liste des personnes-ressources iii à v	Décembre 2020

Pages des sections du recueil

Section	Méthode	À enlever		À insérer		Remarques
		Pages	Date	Pages	Date	
—	Général					La mise à jour a permis d'améliorer la mise en page et de corriger les coquilles.
1	Table des matières	1 à 4	2019 12 15	1 à 4	2020 12 15	Actualisation de la table des matières.
	LC 21-080	1 à 4	2012 12 15	1 à 4	2020 12 15	Section 5.4 : ajout indiquant que la récupération du refus au tamis de 160 µm et du passant au tamis de 5 mm est effectuée après le tamisage.
	LC 21-101	1 à 5	2015 12 15	1 à 5	2020 12 15	Section 5.4 : ajout indiquant que la récupération du refus au tamis de 160 µm et du passant au tamis de 5 mm est effectuée après le tamisage.
3	Table des matières	1 à 4	2019 12 15	1 à 4	2020 12 15	Actualisation de la table des matières.
	LC 25-007	1 à 7	2010 12 15	1 à 7	2020 12 15	Section 1 : harmonisation de l'objet de la méthode pour tenir compte de la modification apportée à la norme 4101 « Bitumes ». L'annexe A « Graphique viscosité vs température » est devenue figure 1 « Graphique viscosité vs température ». L'annexe B « Exemple par la méthode graphique » est devenue l'annexe A « Exemple par la méthode graphique » et il y a eu modification de la note en raison de la modification de l'objet de la méthode. L'annexe C « Exemple par la méthode mathématique » est devenue l'annexe B « Exemple par la méthode mathématique ».

24^e mise à jour du *Recueil des méthodes d'essai LC*

2020 12 15

Section	Méthode	À enlever		À insérer		Remarques
		Pages	Date	Pages	Date	
3	LC 25-010	1 à 21	2018 12 15	1 à 23	2020 12 15	<p>Section 6.2.6 : la référence à la photo 8 a été changée par une référence à la photo 5 en raison du déplacement de la photo 8 à l'annexe B.</p> <p>Sections 7.1.1.1, 7.1.2.4, 7.2.1.1 et 7.2.2.4 : ajout indiquant que la profondeur de carottage est environ de 5 à 20 mm sous l'interface.</p> <p>Photo 5 : ancienne photo 8 déplacée à l'annexe B.</p>
4	Table des matières	1 à 10	2019 12 15	1 à 10	2020 12 15	Actualisation de la table des matières.
	LC 26-003	1 à 13	2019 12 15	1 à 13	2020 12 15	Annexe B, F) Préparation des enrobés contenant du GBR, du BPF ou du BPC : remplacement du texte sur le temps de préchauffage du bol de malaxage à l'étuve par un texte précisant que le préchauffage doit se faire jusqu'à la température requise.
	LC 26-004	1 à 14	2018 12 15	1 à 14	2020 12 15	Annexe B, F) Préparation des enrobés contenant du GBR, du BPF ou du BPC : remplacement du texte sur le temps de préchauffage du bol de malaxage à l'étuve par un texte précisant que le préchauffage doit se faire jusqu'à la température requise.
	LC 26-006	1 à 15	2019 12 15	1 à 15	2020 12 15	<p>Section 2 : ajout de la référence à la méthode d'essai LC 26-100 « Détermination de la teneur en bitume ».</p> <p>Section 6.1.7 : ajout du texte précisant que la méthode LC 26-100 « Détermination de la teneur en bitume » doit être utilisée si certaines conditions sont respectées.</p> <p>Section 8.1 : la durée de refroidissement des résidus d'ignition a été augmentée de 30 à 40 minutes et il y a eu ajout d'une note en rapport avec la durée de refroidissement.</p>
	LC 26-020	1 à 12	2019 12 15	1 à 12	2020 12 15	Annexe B, F) Préparation des enrobés contenant du GBR, du BPF ou du BPC : remplacement du texte sur le temps de préchauffage du bol de malaxage à l'étuve par un texte précisant que le préchauffage doit se faire jusqu'à la température requise.

24^e mise à jour du *Recueil des méthodes d'essai LC*

2020 12 15

Section	Méthode	À enlever		À insérer		Remarques
		Pages	Date	Pages	Date	
4	LC 26-040	1 à 9	2017 12 15	1 à 12	2020 12 15	<p>Section 7.1.2 : modification du texte pour rendre la correction, en fonction de la température de l'eau, obligatoire dans tous les cas.</p> <p>Section 8.1.1 : retrait de cette section portant sur le calcul de la densité brute lorsque la température de l'eau est de 25 °C ± 1 °C et renumérotation des sections suivantes.</p>
	LC 26-045	1 à 19	2019 12 15	1 à 19	2020 12 15	<p>Section 8.4.1.2 : retrait de cette section portant sur le calcul de la densité maximale lorsque la température de l'eau est de 25 °C ± 1 °C et renumérotation des sections suivantes.</p> <p>Section 8.4.1.3 : renumérotation de la section avec 8.4.1.2 et modification du texte pour rendre la correction, en fonction de la température de l'eau, obligatoire dans tous les cas.</p> <p>Section 8.4.1.4 : renumérotation de la section avec 8.4.1.3 et retrait du texte faisant référence au cas où la température de l'eau est différente de 25 °C ± 1 °C.</p> <p>Section 8.4.2.2 : retrait de cette section faisant référence au cas où la température de l'eau est de 25 °C ± 1 °C et renumérotation des sections suivantes.</p> <p>Section 8.4.2.3 : renumérotation de la section avec 8.4.2.2 et retrait du texte faisant référence au cas où la température de l'eau est différente de 25 °C ± 1 °C.</p> <p>Section 9.1.1 : retrait des textes sur l'équation à utiliser lorsque l'essai est effectué à 25 °C ± 1 °C. Ajout du texte relatif à l'utilisation de la courbe d'étalonnage.</p> <p>Section 9.1.2 : retrait des textes sur l'équation à utiliser lorsque l'essai est effectué à 25 °C ± 1 °C.</p>

24^e mise à jour du *Recueil des méthodes d'essai LC*

2020 12 15

Section	Méthode	À enlever		À insérer		Remarques
		Pages	Date	Pages	Date	
4	LC 26-150	1 à 11	2019 12 15	1 à 11	2020 12 15	Annexe B, F) Préparation des enrobés contenant du GBR, du BPF ou du BPC : remplacement du texte sur le temps de préchauffage du bol de malaxage à l'étuve par un texte précisant que le préchauffage doit se faire jusqu'à la température requise.
	LC 26-400	1 à 15	2019 12 15	1 à 15	2020 12 15	Section 1 : modification du texte pour préciser que le domaine d'application de la méthode comprend les enrobés fabriqués en laboratoire. Annexe B, F) Préparation des enrobés contenant du GBR, du BPF ou du BPC : remplacement du texte sur le temps de préchauffage du bol de malaxage à l'étuve par un texte précisant que le préchauffage doit se faire jusqu'à la température requise.
	LC 26-500	1 à 5	2018 12 15	1 à 5	2020 12 15	Section 6.1.3 : précision ajoutée pour indiquer que le temps de lecture minimal est de 30 secondes.
	LC 26-510	1 à 7	2016 12 15	1 à 10	2020 12 15	Section 6 : ajout de renvoi aux articles 6.1 à 6.3 pour le choix du mode de lecture approprié au type d'appareil. Section 6.1.3 : précision ajoutée pour indiquer que le temps de lecture minimal est de 30 secondes. Section 6.4 : nouvelle section portant sur la vérification de la compacité des joints transversaux. Section 6.5.2 : nouvelle section portant sur la vérification de la compacité des joints longitudinaux.
	LC 26-800	1 à 6	2019 12 15	1 à 8	2020 12 15	Section 2.4 : retrait du délai maximal de deux minutes pour l'interruption de la finisseuse. Section 4 : retrait du terme « minimale » à la suite des expressions « sensibilité thermique » et « exactitude de mesure et de la caméra avec une résolution maximale de l'image : 320 (horizontal) × 240 (vertical) ». Section 5 : nouvelle section et nouvelle figure.